

# Charte d'accueil des stagiaires à la crèche « L'îlot z'enfants »

## Déroulement du stage et accompagnement du stagiaire :

Les premiers jours de stage sont consacrés à l'observation. C'est un premier temps pour faire connaissance avec les locaux, l'équipe, les enfants ; pour trouver ses premiers repères. En fonction de la nature et la durée du stage cette période sera plus ou moins longue.

Tout au long de son stage dans la structure, le stagiaire sera « suivi » par une personne référente. C'est elle qui accompagnera le stagiaire lors de ses premiers pas dans la structure : présentation de l'équipe, visite des locaux, explication des différents supports de communication ...

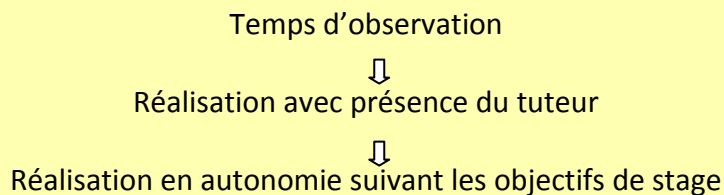
La référente s'assurera également tout au long du stage de l'évolution du stagiaire en fonction des objectifs préalablement définis par le stagiaire lui-même et/ou par son organisme de formation.

Des points (mini bilan) seront organisés à espaces réguliers tout au long du stage avec la personne de référence.

Néanmoins, le stagiaire sera amené « à travailler » avec tous les membres de l'équipe. L'évaluation de fin de stage se fera donc par le tuteur de stage en concertation avec le reste de l'équipe.

Nous conseillons au stagiaire de se munir d'un cahier afin de prendre note de toutes les réflexions, questions, remarques et idées. Le cahier sera le support aux temps de bilans formalisés avec son référent

*La démarche d'acquisition des compétences s'établit selon l'ordre suivant:*



## Nos exigences vis à vis du stagiaire :

Le stagiaire devra :

- Remettre sa convention signée le premier jour de stage ainsi que la présente charte.
- Afficher obligatoirement dans le hall une brève présentation de lui-même avec une photo, afin que les parents soient tenus au courant de sa venue (ballon du trombinoscope si besoin)
- S'équiper d'une tenue adaptée et s'exprimer dans un langage correct face aux parents, aux enfants et à l'équipe. Etre équipé de chaussons/ chaussettes propres pour l'intérieur de la crèche
- Ne pas porter de jugement de valeurs
- Respecter le *Secret Professionnel* même s'il connaît personnellement l'enfant ou le parent
- Respecter les horaires, le projet de la structure, l'équipe et les familles



# Charte d'accueil des stagiaires à la crèche « L'îlot z'enfants »

## Nos attentes vis-à-vis du stagiaire :

- De la motivation, du dynamisme, de l'assiduité pour une implication progressive
- Un effort d'intégration dans l'équipe, des contacts corrects avec les enfants, les parents et l'équipe
- Se mettre dans une position adéquate pour communiquer avec les enfants (assis à leur hauteur)
- Un intérêt pour le fonctionnement de la structure
- De la communication, du dialogue, des échanges

## Nos engagements vis-à-vis du stagiaire :

Chaque stagiaire est suivi par un référent (membre de l'équipe) qui s'engage à :

- Proposer un accueil de qualité avec une personne ressource et disponible pour l'intégration du stagiaire
- Etre disponible pour accompagner le stagiaire au quotidien, pour répondre à ses questions, ses attentes et l'accompagner dans sa réflexion et son observation
- Etablir des bilans réguliers avec le stagiaire et l'accompagner si besoin dans la réalisation de son rapport de stage

## Informations pratiques :

- Ouverture de 8h à 18h30
- Stationnement facile
- micro onde à disposition pour le repas
- Salle du personnel disponible
- Casier personnel avec clé

---

En cochant cette case, je reconnais avoir lu et être d'accord avec la charte d'accueil des stagiaires et m'engage à m'y conformer.

Date et signature du stagiaire :

